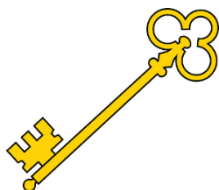




## Info-Parents Septembre 2021

### « Tu es la clé de ton succès »



#### Message de la direction

#### Bonjour chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'aborde cette première année en tant que directrice à l'école Sainte-Geneviève. Je suis fière de pouvoir travailler avec une équipe-école aussi engagée et motivée. Sachez que la réussite et le bien-être des élèves seront au cœur de nos préoccupations. C'est sous le thème « **Tu es la clé de ton succès** » que nos élèves pourront se dépasser et progresser tout au long de l'année.

Le contexte exceptionnel des deux dernières années a poussé les gens à s'adapter, à faire preuve de flexibilité et d'imagination. Je crois que chaque situation nouvelle apporte du positif dans nos façons de faire et dans notre manière de voir les choses. Je crois que nous apprécierons davantage chaque moment passé avec les personnes qui nous sont chères. Je suis assurée que nous continuerons à innover pour que nos élèves apprennent différemment.

Pour nous, votre implication à la vie de l'école et au cheminement scolaire de vos enfants est primordiale. Afin d'assurer et de faciliter une bonne communication, vous recevrez, l'Info-Parents par courriel. Vous pourrez également le consulter sur le site Internet de l'école dans la section Parents. L'utilisation de ce site permet de réduire une quantité importante de documents que nous vous faisons parvenir habituellement par le sac d'école de votre enfant. Nous vous recommandons de le placer dans vos favoris afin de le consulter régulièrement. Voici le lien vers le site de l'école :

**Site de Sainte-GenevièveSite de Sainte-Geneviève - (csdecou.qc.ca)**

Je vous souhaite une belle année remplie de découvertes, de défis et de réussites. J'espère que vous aurez du plaisir à accompagner vos enfants dans leur cheminement scolaire.

Au plaisir de vous rencontrer.

**Véronique Bouchard, Directrice**



## **HORAIRE DE L'ÉCOLE**

<b>Maternelles 4 et 5 ans</b>	
<b>Avant-midi</b>	<b>Après-midi</b>
8h22 – 10h39	13h07 – 15h32

<b>Primaire</b>	
<b>Avant-midi</b>	<b>Après-midi</b>
8h22 Ouverture des portes	13h07 Ouverture des portes
08h27 Début des cours	13h12 Début des cours
10h27 Récréation	14h12 Récréation
10h47 Début des cours	14h32 Début des cours
11h47 Fin des cours	15h32 Fin des cours

## **Surveillance / Entrée des élèves**

Les heures où les enseignants surveillent sur la cour sont :

<b>Entrée des élèves</b>		<b>Sorties des élèves</b>	
<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Midi</b>	<b>Fin de journée</b>
8h12	13h02	11h47	15h32

**Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant n'arrive pas trop tôt et qu'il quitte promptement à la fin des cours. Le midi, la cour de récréation est réservée aux usagers du service de garde. Nous comptons sur vous pour que votre enfant respecte cet horaire.**

## **SECRETARIAT**

Veillez prendre note que le secrétariat de notre école est ouvert de 8h00 à 16 h00. Vous pouvez communiquer avec Mme Lydia Morin au 418-652-2154 poste 3930

## **STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE**

La sécurité est une préoccupation majeure aux abords de l'école. C'est pourquoi nous vous rappelons que toute circulation sur le stationnement de l'école est interdite entre 7h et 17h45. Nous vous remercions de respecter cette consigne et de nous aider à assurer la sécurité de nos élèves.



## **DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR**

**Le calendrier du Centre de services des Découvreurs est disponible au lien suivant :**

[Calendrier-scolaire-2021-2022 Primaire.pdf \(csdecou.gc.ca\)](https://www.csdecou.gc.ca/Calendrier-scolaire-2021-2022_Primaire.pdf)

Il est important que vous le consultiez lorsque vous planifiez des vacances ou une visite chez un professionnel (médecin, dentiste, etc.). Cette planification permettra d'éviter des absences susceptibles de perturber les apprentissages de vos enfants.

### **Rencontres de parents :**

Les rencontres pour les parents du préscolaire 4 et 5 ans et pour les élèves de l'adaptation scolaire se feront **en présentiel** dans la classe de votre enfant.

Les rencontres de parents pour le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle se feront de **façon virtuelle**.

L'enseignante de votre enfant vous fera parvenir le lien pour la rencontre par courriel.

<b>Rencontre</b>	<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu/Modalité</b>
Rencontre pour les parents de l'adaptation scolaire	30 août	Selon l'horaire personnalisé reçu par courriel	En présentiel dans la classe de votre enfant <b>Les enfants doivent être présents.</b>
Rencontre pour les parents de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	2 septembre	18h15	Rencontre virtuelle
Rencontre pour les parents de 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	2 septembre	19h30	Rencontre virtuelle
Rencontre pour les élèves de maternelle 4 et 5 ans	7 septembre	19h00	En présentiel dans la classe de votre enfant <b>Les enfants ne doivent pas être présents</b>
Assemblée générale des parents	8 septembre	19h15	Gymnase de l'école



**Journées pédagogiques flottantes à ajouter au calendrier scolaire :**

- Lundi, le 14 mars 2022
- Vendredi, le 17 juin 2022

**Photo scolaire :**

- Mardi, le 21 septembre 2021

**Communications et bulletins**

L'année scolaire 2021-2022 sera divisée en deux étapes selon la pondération suivante :

- 1<sup>re</sup> étape : 40% (août 2021 à janvier 2022)
- 2<sup>e</sup> étape : 60% (février à juin 2022)

Voici les dates des communications et des bulletins pour l'année à venir :

1 <sup>re</sup> communication	11 novembre 2021
Rencontre de parents	17 et 18 novembre 2021
Bulletin de la 1 <sup>re</sup> étape	26 janvier 2022
Rencontre de parents (sur invitation)	10 et 11 février
2 <sup>e</sup> communication	13 avril 2022
Bulletin de la 2 <sup>e</sup> étape	29 juin 2022

Il est important de spécifier que les communications et les bulletins seront disponibles sur le **Mozaik-Portail parents**. Voici l'adresse pour y accéder ou pour créer votre compte :

Allez sur : [www.portailparents.ca](http://www.portailparents.ca)

Voici également un lien vers une capsule d'information qui vous expliquera le fonctionnement de cette plateforme de communication entre l'école et la maison :

[Capsule d'information pour les parents Mozaik-Portail](#)



Info-parents

Septembre 2021

### **\*\*\* Nouveauté Mozaik \*\*\***

Il sera désormais possible d'informer l'école d'une absence à venir et de motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur Mozaïk ou par l'application Mparent. Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation concernant la saisie d'une absence, en pièce jointe de cet envoi. En ce qui concerne les notifications, celles-ci seront automatiquement envoyées sur l'application Mparent si votre enfant est absent ou en retard lors de la prise de présence par l'enseignant. Afin de motiver l'absence ou le retard, vous devrez communiquer immédiatement avec l'école ou cliquer sur l'onglet Absences de l'application Mparent afin de motiver rapidement l'absence nécessitant votre suivi.

#### **Mparent Téléchargez-le dès maintenant :**

Sur Google Play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents>

Sur l'Appstore:

<https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124?l=fr>

### **RAPPELS POUR LA PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE**

Je vous rappelle que la rentrée scolaire pour tous les élèves aura lieu **le mercredi 1<sup>er</sup> septembre**.

#### **Élèves du préscolaire 4 et 5 ans et des groupes d'adaptation scolaire 902 et 903**

Une entrée progressive est prévue les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre selon les modalités reçues par courrier ou courriel. L'horaire régulier pour ces groupes débutera le 7 septembre.

#### **Élèves du primaire régulier**

Le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année devront se présenter sur la cour de récréation à 8h27 et se diriger vers la table identifiée à leur niveau scolaire. Ils récupéreront une clé qui leur permettra de découvrir leur groupe classe.

#### **Élèves en adaptation scolaire**

Le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves seront attendus par les intervenants à la porte du stationnement.



## **PARTENARIAT AVEC ENTRAIDE DIABÉTIQUE**

Nous avons un partenariat avec Entraide diabétique. Le bac situé sur la rue d'Amours nous permet d'amasser un montant à chaque mois pour la revitalisation de notre bibliothèque. Donc, si vous avez des vêtements ou petits objets à donner, vous pouvez les disposer à cet endroit.

## **DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES**

Il est permis de venir à l'école à vélo ou en planche à roulettes. Des supports à vélo sont installés à cet effet. Le port du casque protecteur est très fortement recommandé. Sur l'ensemble du terrain de l'école, l'élève doit circuler à pied. Le stationnement est strictement réservé aux membres du personnel. Afin d'assurer la sécurité des élèves, les parents qui accompagnent leur enfant en voiture doivent stationner leur véhicule sur l'avenue de Cherbourg et le laisser descendre sur le trottoir devant l'école.

## **DÉMÉNAGEMENT**

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de notre école. Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.

## **MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE COURRIEL**

Comme vous le savez, des informations importantes vous sont acheminées tout au long de l'année, par courriel. Si des modifications sont apportées à votre adresse courriel, n'oubliez pas d'en aviser la secrétaire de l'école.

## **ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE**

Selon la loi médicale (L.R.Q. M-9), l'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant, sans le consentement écrit des parents. Vous pouvez vous procurer un formulaire d'autorisation de distribuer un médicament au service de garde, au secrétariat ou sur le site de l'école (onglet Parents, dossier Santé).



Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament sont requis : il importe donc de toujours remettre le contenant original identifié au nom de l'enfant. Sur cette étiquette doivent figurer le nom de l'enfant, le nom du médecin (si médicament prescrit), le nom du médicament, la date de péremption, la posologie et la durée du traitement.

### **COLLATION**

Les élèves peuvent apporter des fruits frais ou en purée (prêts à boire), des légumes, du fromage ou des yogourts (prêts à boire). Cette restriction s'explique en raison du nombre de cas d'allergies. De plus, nous en profitons pour vous rappeler que les aliments contenant des noix ou des traces de noix sont strictement interdits à l'école. La gomme à mâcher, les sucreries, les croustilles, etc. ne sont pas des collations acceptées à moins d'un avis contraire lors d'une activité spéciale.

### **VOUVOIEMENT**

Nous souhaitons apprendre aux enfants l'utilisation du vouvoiement à l'école afin de leur permettre de développer un langage courtois. Ainsi, les élèves s'adresseront aux adultes en leur disant « VOUS », « MADAME » ou « MONSIEUR ».

### **OBJETS PERSONNELS**

À moins d'une permission spéciale du titulaire, les jouets et objets personnels ne sont pas autorisés à l'école.

### **PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES**

En début de chaque année, les élèves et leurs parents doivent être informés de la procédure d'examen des plaintes. La procédure à ce sujet se retrouve sur notre site Internet de l'école au menu Le coin des parents.



## **SERVICES PARTICULIERS**

Plusieurs services sont offerts aux élèves qui présentent des besoins spécifiques.

- **L'orthopédagogie** est un service offert aux enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée passagère ou prolongée au niveau de leurs apprentissages en français et/ou en mathématique.
- **L'éducation spécialisée** est offerte aux enfants dont le comportement ou les attitudes demandent un suivi particulier.
- **L'ergothérapie** est un service visant principalement à accompagner les enseignant(e)s en classe, afin de déterminer où se situe le groupe quant à différentes habiletés motrices, dans le but de mettre des stratégies en place pour aider l'ensemble des élèves à progresser en cours d'année scolaire.
- **La psychoéducation** est un service d'accompagnement et d'évaluation pour l'élève en difficulté d'adaptation ainsi que pour son entourage.
- **L'orthophonie** est un service offert aux enfants présentant d'importants problèmes de langage.

## **MESURES SANITAIRES POUR LA RENTRÉE**

Pour tous les détails concernant les mesures sanitaires pour la rentrée, je vous invite à lire attentivement le communiqué envoyé aux parents par le Centre de Services scolaire. Vous y trouverez toutes les informations mises à jour pour la rentrée 2021-2022.

## **EN TERMINANT... UN MOT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Bonjour à tous,

*On se souviendra de l'année 20-21 comme une année de grands défis. Les membres de votre conseil d'établissement tiennent à souligner le travail colossal qui a été réalisé par l'équipe enseignante et professionnelle, ainsi que l'équipe du service de garde pour la créativité et la flexibilité dont ils ont fait preuve au cours de l'année 2020-2021. Nous tenons aussi à remercier la Maison des grands-parents et la Maison des jeunes qui ont réussi à trouver des façons de s'impliquer à quelques occasions afin d'offrir leur aide, tant appréciée de tous.*

*Merci aussi à vous, pour tous les efforts déployés pour soutenir les enfants pendant cette année hors du commun. Chapeau à vos enfants qui ont su s'adapter et persévérer malgré les contraintes changeantes.*





Info-parents

Septembre 2021

De son côté, le Conseil d'établissement a mené leur calendrier de rencontres virtuelles tel que planifié. Bien entendu, outre les sujets récurrents du CÉ, la pandémie et les restrictions qui en ont découlé ont occupé une bonne partie des séances. Les membres ont travaillé ensemble afin d'appuyer l'école dans les orientations tout en s'adaptant aux règles sanitaires. Cette collaboration a rendu possible la mise sur pied du système pour la préparation des enfants lors de leur départ du service de garde, la gestion à distance des objets perdus, support à la mise en place d'activités ludiques et certaines améliorations en lien avec la sécurité dans la cour d'école. Mentionnons également les démarches réalisées par les membres du Conseil d'établissement afin d'obtenir une subvention de 3000\$ de la ville de Québec pour l'initiative des chandails réalisée en juin dernier.

Ce dernier point sera un projet porteur qui perdurera pendant quelques années et qui fera une grande différence dans la vie scolaire et communautaire. L'objectif de ce comité est de planifier la réfection de la cour d'école afin de la rendre moderne et innovante en optimisant la collaboration des différents collaborateurs nécessaires à un projet d'une telle envergure. Vous serez fort possiblement sollicités afin de participer à ce beau projet dans l'année à venir.

Le conseil tient également à remercier M. Poulin pour les trois années passées à l'école Ste-Geneviève. Ce dernier a été un acteur important du succès de la transition de l'école à la suite de la désinstitutionnalisation de celle-ci en 17-18.

Forts des succès de l'an dernier et avec une nouvelle direction, nous sommes enthousiastes d'entreprendre de nouveaux projets et de redémarrer ceux mis sur la glace pendant la pandémie.

Au plaisir de collaborer avec vous en 2021-2022 et de vous rencontrer à l'Assemblée générale du 8 septembre prochain.

N'hésitez pas à nous écrire dans le groupe Facebook ([Parents et amis - École Ste-Geneviève](#)) si vous avez des questions, commentaires.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

Sébastien Boucher, Président

Émilie Fournier, Vice-Présidente

**BONNE RENTRÉE SCOLAIRE**

**À TOUS !**

